



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

Project no. - N° de projet:R.065220.353

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Champ de Tir Rehabilitation, Connaug	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP896-161205/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20161205	Date 2015-11-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-345-68200	
File No. - N° de dossier fg345.EP896-161205	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-10	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nealon, Shawn	Buyer Id - Id de l'acheteur fg345
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3391 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Champ de Tir Connaught Ranges 35 Blvd. Shirley Blvd. Ottawa ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
l'acheteur
EP896-161205/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de
fg345

Client Ref. No. - N° de réf. du clientFile
20161205

No. - N° du dossier
fg345EP896-161205

Project No./N° project
R.065220.353

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST POUR ÉMETTRE L'ADDENA N° 2.

Fin de la Modification

ADDENDA No 2

PAGE 2 de 1

Nom du projet: Champ de tir Connaught réhabilitation des collecteurs de balles

Projet #: R.065220.353

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement.
Le présent addenda fera partie intégrante des documents contractuels.**

DESSINS

1. Afin de rectifier les détails reliés aux enseignes de cibles :

Enlever la note suivante au dessin C-1R: « Enseigne de cible à être enlevée, tel que requis, et réinstallée à l'achèvement des travaux, typ.»

Remplacer avec la note suivante au dessin C-1R: « Enseigne de cible et supports latéraux à protéger afin d'accommoder les travaux, typ. Les enseignes de cible sont constituées de bois contreplaqué de +/- 1.5m x 1.5m sur deux poteaux de 2-2x6 en bois traité installés jusqu'à une profondeur de 1.5m dans le sol.

2. Ajouter le dessin SK-1 (pas à l'échelle) afin de clarifier la localisation d'entreposage des matériaux gelés.

DEVIS

1. Section 31 23 10 - EXCAVATION, CREUSAGE DE TRANCHÉES ET REMBLAYAGE

Ajouter l'article 1.2.1.3

«Matériaux et sols gelés tels que décrits à la norme ASTM D7099-04(R10)»

2. Section 31 23 10 - EXCAVATION, CREUSAGE DE TRANCHÉES ET REMBLAYAGE

Ajouter l'article 1.2.6

«Lors de l'octroi du contrat, la couche superficielle de 300mm du dessus du collecteur de balles/talus existant sera considérée comme matériaux gelés. Excaver et déposer les matériaux gelés tel qu'indiqué. Aviser immédiatement le représentant du ministère si l'épaisseur de la couche de matériaux gelés se trouve à une profondeur supérieure à 300mm de la surface.»

3. Section 31 23 10 - EXCAVATION, CREUSAGE DE TRANCHÉES ET REMBLAYAGE

- a. Ajouter l'article 1.6.2.2:

- b. «Est consisté de sable»

Solicitation No. - N° de l'invitation
l'acheteur
EP896-161205/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de
fg345

Client Ref. No. - N° de réf. du client
File
20161205

No. - N° du dossier
fg345EP896-161205

Project No./N° project
R.065220.353

